

Chargé de mission « Gestion de l'eau et des milieux aquatiques »	
Pôle de rattachement	Pôle opérationnel « Gestion de l'eau et des milieux aquatiques »
Liens fonctionnels	Directeur Responsable du pôle « Gestion de l'eau et des milieux aquatiques » Responsable du pôle « Administratif et finances » Responsable du pôle « Sensibilisation et Aqualis »
Cadre d'emploi	Catégorie A avec 3 ans d'expérience / Catégorie B avec 7 ans d'expérience
Temps de travail	37 heures hebdomadaires

Identification de l'agent en poste	
Prénom nom	
Statut	

Missions et activités du poste	
Missions	Activités
1-Plan de gestion de la ressource en eau (priorité 1 en 2026)	Conception et coordination d'une démarche contractuelle (PTGE) - Fédérer, mobiliser et coordonner les échanges avec les partenaires - Animer les COPIL et les COTECH - Construire le programmes d'actions, en lien avec les partenaires - Rédiger le document contractuel avec ses fiches actions - Viser les données et les études du PTGE - Concevoir et mettre en œuvre des outils de concertation et de communication - Suivre les indicateurs opérationnels et financiers Technicité : animation multi partenariale, rédaction de documents cadres, portage politique, recherche de financement, hydrologie, impact du changement climatique Relations externes : EPCI, services Etat, AERMC, associations, CASMB, AURA, CD73 Autonomie : forte Livrables : document cadre, cahier des charges, études, RC de réunions, indicateurs
2-EAU Climat, on agit ! (priorité 2 en 2026)	Coordination l'opération intercommunautaire mise en place en 2022 (ECO) - Mettre à jour et promouvoir ECOA auprès des communes (post municipales 2026) - Fédérer, mobiliser et coordonner les échanges avec les partenaires - Animer les réunions techniques et vérifier l'éligibilité des projets portés par les communes - Concevoir et mettre en œuvre des outils de concertation et de communication - Suivre les indicateurs opérationnels et financiers - Gestion du budget CISALB alloué à l'opération Technicité : animation multi partenariale, assistance technique sur les économies d'eau, le stockage des eaux pluviales et la désimperméabilisation (< 2000 m2), portage politique, recherche de financement Relations externes : EPCI, mairies, AERMC, associations, bureau d'études Autonomie : forte Livrables : document cadre, études, RC de réunions, indicateurs, dossiers de subvention
3-Actions spécifiques (priorité 3 en 2026)	Coordination « Eau et agriculture » - Participer aux réunions « eau et agriculture » des EPCI membres du CISALB - Vérifier l'éligibilité technique et financière des projets agricoles individuels - Coordonner les échanges avec les partenaires - Mettre en œuvre la convention de gestion de la retenue de la Villette (hors digue) Technicité : animation, assistance technique, recherche de financement Relations externes : agriculteurs, filières agricoles, EPCI, AERMC, CASMB Autonomie : forte Livrables : dossiers de subvention Coordination « Prélèvements domestiques » - Sensibiliser les riverains dans le but de faire respecter les arrêtés sécheresse - Concevoir des outils de sensibilisation et assister les communes volontaristes Technicité : terrain, vulgarisation scientifique Relations externes : mairies, propriétaires riverains Autonomie : forte Coordination « Grilles d'eaux pluviales » - Promouvoir les opérations de marquage éphémère des grilles et de pose de plaques Technicité : animation Relations externes : mairies Autonomie : forte Livrables : indicateurs d'opération : nbre de communes, nbre d'actions, nbre de grilles

4-Management (priorité 1)	Encadrement direct : 1 technicien(ne) - Organiser, planifier, contrôler et évaluer le travail de l'agent
5-Gestion de crise (fréquence variable)	Protocole sécheresse - Technicité : management technicien(ne), reconnaissance pour caractériser la situation hydrologique en cas d'absence technicien(ne) Relations externes : DDT, préfecture, maires, Services des eaux Travail en extérieur : reconnaissance et mesures hydrologiques Autonomie : forte
	Protocole pollution - Technicité : management du technicien, reconnaissance de terrain pour constater et évaluer la gravité en cas d'absence technicien(ne) Relations externes : SDE, DDT, SDIS, AAPPMA, entreprises d'intervention, maires Autonomie : forte

Compétences

Savoir	Généralités - Statut de la fonction publique, statuts et organisation du CISALB (organigramme, temps de travail)	Maîtrise
	Technique - Hydrologie des eaux superficielles - Hydrologie des eaux souterraines - Gestion de la ressource en eau (débit réservé, volume prélevable) - Usages de l'eau (collectivités, agriculture, etc.) - Bon état quantitatif (débit minimum biologique) - Economie d'eau, récupération d'eaux pluviales - Substitution, désimperméabilisation	Maîtrise Maîtrise Maîtrise Maîtrise Maîtrise Maîtrise
	Documents cadres - LEMA, PTGE, PDM et SDAGE, programme d'aides de l'AERMC, PDR	Maîtrise
Savoir faire	- Animation multi-partenariale	
	- Gestion de projet (réunir, informer, débattre, fédérer, arbitrer et décider)	
	- Hiérarchisation des priorités	
	- Aptitude oratoire et rédactionnelle	
	- Management	
	- Maîtrise des outils informatiques usuels	
Savoir être	- Maîtrise des outils de mesures hydrologiques	
	- Travailler avec sa hiérarchie	
	- Communiquer	
	- Être rigoureux : traitement et archivage des données, des études et des échanges	
	- Prendre des décisions	
- Avoir l'esprit d'équipe (aide, écoute, disponibilité, discrétion)		
- Respecter le matériel mis à disposition		

Fait à Chambéry le

Le directeur Renaud Jalinoux	L'agent en poste
---------------------------------	------------------